



INFORMATIONS MAIRIE

2 mars : Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 2 mars à 19h00, salle du conseil.

La séance est ouverte à tous.

Elections 2020 – 15 et 22 mars 2020

Les deux bureaux de vote sont rassemblés à la salle polyvalente, 371 route du Chef-lieu, et ouverts de 8h à 18h.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité obligatoire (carte d'identité, passeport...).

Rentrée Scolaire 2020/2021 :

En vue de la préparation de la rentrée scolaire 2020, si votre enfant n'est pas encore scolarisé sur la commune, et que vous souhaitez l'inscrire, merci de bien vouloir transmettre à l'adresse mail suivante : mdrumettaz.compta@orange.fr ou par courrier :

1. la fiche d'inscription
2. la fiche sanitaire pour la cantine / garderie (recto - verso)

Vous pouvez trouver les documents sur le site internet de la commune ou les retirer à la mairie. Les dates d'inscriptions définitives, sous réserve des justificatifs, vous seront communiquées ultérieurement.

Pour rappel, il est nécessaire d'effectuer une inscription pour les enfants entrant en petite section maternelle, pour ceux entrant au cours préparatoire en élémentaire à la rentrée de septembre 2020 et pour toute nouvelle inscription.

Horaires de la déchetterie :

Jusqu'au 31 mars, les horaires sont :

Lundi au samedi 8h30 à 11h45 et 14h00 à 17h15
Dimanche de 9h00 à 11h45.

Les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie de Drumettaz Clarafond, accessible aux particuliers gratuitement



Défibrillateurs :

La commune est équipée de défibrillateurs. Ces appareils sont utilisables par tous, car entièrement automatiques.



Quatre appareils sont présents sur la commune : à l'entrée de la mairie, à l'entrée de la salle polyvalente, à la buvette au stade de football et aux écoles (en façade nord de la cantine).

Entretien des haies, arbres, ...

Vous avez des haies, des arbres sur votre propriété.

Vous souhaitez planter une haie, des arbres ...

La distance de plantation se calcule de la limite séparative au centre de l'arbre.

Les arbres, haies ou arbustes dont la hauteur dépasse 2m doivent être plantés à une distance minimale de 2m de la limite de la propriété.

Les plantations dont la hauteur est inférieure ou égale à 2m doivent être plantées à une distance minimale de 50cm de la limite de la propriété.

Si les hauteurs ne sont pas respectées, merci de prévoir de tailler vos végétaux.

APPEL AU CIVISME :

Merci de ne pas jeter vos déchets sur la voie publique !

La propreté de la commune dépend de chacun : crottes de chiens non ramassées, mégots et chewing-gums jetés par terre, dépôts sauvages de poubelles et d'encombrants, sacs poubelles éventrés...



Chaque geste compte ! Les poubelles et autres containers sont là pour recevoir ces déchets, qui, nous le savons, ne sont pas uniquement, et nous ne l'espérons pas majoritairement non plus, le fruit des comportements d'habitants de notre commune.

Mise à disposition: broyeur végétal

Du 6 au 17 mars, un broyeur sera mis à disposition sur la commune par Grand Lac.



Si vous souhaitez le réserver, merci de vous inscrire au préalable à la mairie, pendant les horaires d'ouverture, en apportant une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation de responsabilité civile, votre carte grise et la carte verte.

Rappel : Le brûlage des végétaux est interdit.

Architecte Conseil, permanence :

M. PERRON sera présent le mardi 10 mars. Merci de prendre rendez-vous en mairie, aux horaires d'ouvertures ou au 04.79.63.64.00.

« Automne Joyeux » devient « Partage du Temps libre »

L'association « AUTOMNE JOYEUX » change de nom suite à sa fusion avec « HEURE DE L'AMITIE » de Mouxy et devient « PARTAGE DU TEMPS LIBRE ».

L'objectif de l'association est de réaliser des activités de loisirs et de détente.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec la présidente Claudette FALCOZ au 06.10.67.48.36.

Atelier de parole : « La marmite des mots »

Les sessions sont destinées aux enfants dont les parents sont séparés. Les prochaines auront lieu les mercredis 25 Mars, 1^{er}, 8 et 15 Avril 2020 de 14h à 16h à l'UDAF de la Savoie à Chambéry.

EVENEMENTS :

Samedi 7 mars: SUPER LOTO DE "L'ESDM – FOOTBALL CLUB"



Venez tenter votre chance au loto de l'ESDM, à la salle polyvalente.

Ouverture des portes à 17h45, début des parties à 18h45.

De supers lots à gagner (paire de ski, VTT, console nintendo switch, ... et surtout un bon cadeau d'une valeur de 1 800€ pour un voyage à la destination de votre choix).

Buvette, Restauration rapide.

Bibliothèque municipale « L'Oiseau Lire » : Animations



• **Mercredi 25 mars à 19h** : Rencontre avec Julia KERNINON autour de son roman "Ma Dévotion", organisée par les bibliothèques de Viviers-du-Lac, Mouxy et Drumettaz-Clarafond dans le cadre du printemps littéraire de la Facim.

Attention, la rencontre aura lieu à la bibliothèque de Viviers du Lac.

• **Samedi 28 mars à 18h30** : « Chapeau, M. Satie! » Dans le cadre de l'opération Bib' en scènes, la compagnie du « Ver à Soie » présente un spectacle musical et chorégraphique pour découvrir l'univers du compositeur Erik SATIE.

• Tout public (à partir de 3 ans). Gratuit. Sur inscription.

Centre Equestre « L'Étalon » : stages, cours...



Le centre équestre « l'Étalon » propose des balades pour les petits et pour les grands tout au long de l'année, ainsi que des cours (particuliers) pour les cavaliers non adhérents du club.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou à passer au centre.

Centre Equestre « l'Étalon » - 127 route de la Charitine, 73420 Drumettaz-Clarafond,

Téléphone : 04.79.63.65.76. @ : letalon@orange.fr Site internet : <https://letalon.ffe.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/celetalon/> Instagram"

PROCHAINEMENT :

• **Samedi 18 avril 2020** : Les « Fours-Failles » organisés par « Le Sou des Ecoles ». Renseignements au 06.63.16.13.97.

• **Samedi 25 et dimanche 26 avril 2020** : Représentation de théâtre par l'association « Festiv'art ». Renseignements : 06.81.99.16.06.